



**COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 28 JUIN 2017**

**DÉLIBÉRATION N° 2017-65**

**ASSAINISSEMENT**

**11 - Désignation d'un représentant du SIAH au sein de la CLE du SAGE**

Date de la convocation : le 21 juin 2017,

**Nombre de délégués en exercice : 70**

Président de séance : Guy MESSAGER - Président du Syndicat.

Secrétaire de séance : Marcel BOYER - Délégué Titulaire de la commune d'ÉCOUEN

**Présents : 48**

Bruno VALENTE (commune d'Arnouville), Claude ROUYER (Commune d'Attainville), Jean-Claude LAINÉ et Claude BOUYSSOU (commune de Baillet-en-France), Jean-Luc HERKAT (Commune de Bonneuil-en-France), Joëlle POTIER et Michel LACOUX (commune de Bouffémont), Marie-Claude CALAS (commune de BOUQUEVAL), Jean-Pierre DAUX (Communauté d'Agglomération Plaine Vallée - Montmorency), Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), Jean-Noël BELLIER et Marcel BOYER (Commune d'Écouen), Alain BOURGEOIS et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ézanville), Luc VILLERMIN et Roland PY (commune de Fontenay-en-Parisis), Daniel LOTAUT (Commune de Garges-lès-Gonesse), Christian CAURO (Commune de Gonesse), Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), Guy MESSAGER et Alain CLAUDE (Commune de Louvres), Stéphane BECQUET (Commune de Mareil-en-France), Robert DESACHY et Francis COLOMIÈS (commune de Le Mesnil-Aubry), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Commune de MOISSELLES), Geneviève RAISIN (Commune de Montsourt), James DEBAISIEUX et Michèle BACHY (Commune de Piscop), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), Bernard BESANÇON et Brigitte CARDOT (Commune de Puiseux-en-France), Serge DRAGO (Commune de Roissy-en-France), Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), Richard ZADROS et David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), Gérard SAINTE-BEUVE et Laure QUERE (Commune de Le Thillay), Bruno REGAERT (Commune de Vaud'Herland), Alain GOLETTA (Commune de Vémars), Christine PASSENAUD et Cathy CAUCHIE (Commune de Villeron), Léon ÉDART et Maurice BONNARD (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents et représentés : 2**

Jean-Pierre LARIDAN (Commune de Montsourt), à Geneviève RAISIN (Commune de Montsourt)  
Lionel LECUYER (Commune de Vémars), à Alain GOLETTA (Commune de Vémars)

**Présents sans droit de vote : 2**

Louis LE PIERRE (Commune d'Ézanville)  
Marie-Hélène DAUPTAIN (Commune de Saint-Witz)

## ASSAINISSEMENT

### 11 - Désignation d'un représentant du SIAH au sein de la CLE du SAGE

#### *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne, le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien ont fait émerger une démarche de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur un territoire englobant notamment celui du SIAH.

Cette démarche a conduit à la rédaction, entre 2013 et 2016 de documents de diagnostic, de synthèse et d'orientation préalables à la rédaction des pièces juridiques du SAGE (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et Règlement notamment) qui doit s'effectuer en 2017 et 2018, pour une approbation vraisemblablement en 2019.

Par courrier en date du 6 avril 2017, Monsieur le Préfet du VAL D'OISE a sollicité l'ensemble des organismes représentés à la Commission Locale de l'Eau (CLE) pour nommer leur représentant dans cette instance, dont la structure porteuse est le SIAH depuis sa création et Guy MESSAGER son Président, et qui doit être renouvelée avant le 7 septembre 2017.

Il convient aujourd'hui de nommer le représentant du SIAH dans cette CLE, pour un nouveau cycle de six ans.

#### *CECI EXPOSÉ*

#### **Le Comité Syndical,**

Après avoir entendu le rapport d'Alain BOURGEOIS,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la demande écrite reçue le 6 avril 2017 de la part de Monsieur le Préfet du VAL D'OISE, requérant le nom du représentant du SIAH pour siéger au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer, dans son renouvellement de septembre 2017,

## ASSAINISSEMENT

### 11 - Désignation d'un représentant du SIAH au sein de la CLE du SAGE

#### LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

- 1- **Acte** la nomination de Guy MESSAGER comme Représentant du SIAH au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer,
- 2- **Et autorise** le Président à mener toutes les actions et à signer tous les documents relatifs à cette nomination.

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 28 juin 2017

Guy MESSAGER,

*Signé*

Président du Syndicat,  
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité et affichée le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.